

Est de Montréal

Il s'agit d'une question de débat; pas d'un recours au Règlement. Le député de Papineau.

[Français]

M. Della Noce: J'invoque le Règlement, monsieur le Président!

Le président suppléant (M. Paproski): L'honorable secrétaire parlementaire du ministre d'État (Conditionnement physique et Sport amateur et Multiculturalisme) (M. Della Noce), invoque le Règlement.

M. Della Noce: Monsieur le Président, peut-être que vous n'avez pas entendu ce que le député de Papineau (M. Ouellet) vient de dire, mais c'est une attaque en bas de la ceinture et il est assez intelligent pour savoir ce qu'il fait. Il doit retirer ses paroles!

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence comprend. La Chambre a été calme aujourd'hui. Je comprends qu'il peut y avoir des débats orageux à cette heure-ci, cependant, je tiens à ce que le député sache qu'il soulève encore un point de débat et qu'il n'invoque pas le Règlement. Tant que l'on n'utilise pas d'expressions anti-parlementaires, tout va bien. Cependant, si le député utilise de telles expressions, je devrai le rappeler à l'ordre.

Nous en sommes à la période des affaires émanant des députés et ceux-ci perdent leur temps. Le secrétaire parlementaire aura ensuite la parole. Je suis à la disposition des députés. Cependant, j'apprécierais que les députés gardent leur calme et participent au débat selon les règles. Le député de Papineau.

[Français]

M. Ouellet: Monsieur le Président, je vous remercie pour votre compréhension et j'espère que ces interventions intempestives ne seront pas soustraites à mon temps de parole.

Je disais que la motion du député de Montréal—Sainte-Marie...

M. Tremblay (Lotbinière): On n'a pas tous la même manière. Qu'est-ce que tu veux que je te dise? Le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart), lui...

M. Ouellet: Décidément, il y a quelque chose qui ne va pas avec le député de Lotbinière. Je disais, monsieur le Président, que cette motion demande clairement au gouvernement d'envisager l'opportunité d'intervenir dans le dossier du déperissement industriel de l'est de Montréal en déclarant ce territoire «zone désignée», zone 4, ce qui aurait pour conséquence de favoriser le développement économique et la création d'emplois dans cette région durement affectée depuis la prise du pouvoir par le parti conservateur, et également, de favoriser l'obtention de contrats pour la compagnie Versatile-Vickers, les usines Bombardier et C.S.W. qui, depuis la prise du pouvoir par les conservateurs, n'ont pas reçu de contrat comme ils avaient l'habitude d'en recevoir du gouvernement fédéral.

Or, il est malheureux que le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) qui est supposé être le ministre responsable d'un comité qui doit se charger de trouver des solutions aux problèmes des gens de l'est de Montréal ne soit pas ici aujourd'hui pour participer dans ce débat. Je sympathise beaucoup avec le ministre des Travaux publics qui a été obligé, à la dernière minute, de se porter substitut pour défendre une cause indéfendable. Il est évident que le ministre s'absente toujours

lorsqu'il a un problème difficile à régler. On le sait, il n'était pas à Montréal lorsque son collègue est venu annoncer la fermeture de la raffinerie Gulf dans l'est de Montréal. Le président du Conseil du Trésor était absent à cette occasion et encore aujourd'hui, alors que mon collègue de Montréal—Sainte-Marie soulève en cette Chambre un point fort important, encore une fois, le président du Conseil du Trésor qui devrait s'occuper de ce dossier n'est pas là.

Je comprends pourquoi il n'est pas ici et qu'il laisse un peu en pâturage son collègue des Travaux publics venir défendre le dossier, parce qu'il ne lui a pas donné les bonnes informations. Le ministre des Travaux publics vient de dire, en réponse à mon collègue de Montréal—Sainte-Marie: «Vous avez oublié un contrat fort important que nous avons donné dans l'est de Montréal, qui va régler le problème.» Il fait référence à cette faible subvention qui a été donnée à la Pratt & Whitney et à la SPAR Aerospace. Or, la SPAR Aerospace a justement contredit le ministre à l'occasion de l'annonce, alors que le ministre d'État (Petites entreprises) (M. Bissonnette) se pétaït les bretelles en faisant croire qu'il y aurait des centaines et des centaines d'emplois créés avec cette subvention qui n'était qu'une subvention de continuité dans une série de programmes déjà engagés entre la SPAR Aerospace et l'ancien gouvernement libéral. En réalité, cette subvention n'avait rien à voir avec le programme et les difficultés de l'est de Montréal comme on le sait. Je vois le député de Vaudreuil (M. Cadieux) qui est ici. Cette importante industrie n'est pas dans l'est de Montréal, mais bien plutôt dans l'ouest de Montréal.

Je suis tout à fait heureux que le gouvernement conservateur ait continué ce programme de subvention avec la SPAR Aerospace qui est dans l'ouest de Montréal et avec la Pratt & Whitney qui est sur la rive sud, parce que dans les deux cas, il s'agissait d'un programme qui a débuté sous l'ancienne administration libérale et qui mérite d'être continué. Mais ce qui n'a pas été continué, c'est la série d'engagements pris par l'ancien gouvernement envers des compagnies de l'est de Montréal. Et mon collègue de Montréal—Sainte-Marie a parfaitement raison de dire qu'on a trahi la Bombardier, la Vickers en mettant fin à des ententes qui existaient antérieurement avec l'ancien gouvernement libéral. En effet, les libéraux s'étaient assurés que les trois chantiers maritimes de la province de Québec recevraient des contrats, qu'à la fois, nous aiderions le chantier maritime de Lauzon et nous aiderions le chantier maritime de Sorel, et que nous aiderions celui de Montréal, de la Versatile-Vickers dans l'Est de Montréal.

Or, les engagements que l'ancien gouvernement avait pris en faveur des travailleurs de l'est de Montréal à la Vickers n'ont pas été respectés par le gouvernement conservateur. La même chose concernant la Bombardier. Jamais dans le passé cette industrie qui date du début du siècle, qui a toujours reçu des contrats pour la construction de locomotives, qui a toujours reçu des contrats de la part du gouvernement pour donner de l'emploi à des centaines de travailleurs spécialisés, aussi bien à la Bombardier qu'à La Forge ou à la Fonderie, jamais dans le passé, le gouvernement canadien n'a abdiqué ses responsabilités à l'endroit de ces compagnies, à l'endroit de ces travailleurs spécialisés.

Or, ce que nous disons, c'est que le gouvernement conservateur n'a pas de politique d'achat dans le domaine du transport.